

# Prévention et lutte contre les violences sexistes et sexuelles en milieu culturel - formation initiale

Intégrer à sa pratique professionnelle le repérage et la correction des comportements sexistes et violences sexuelles : Être en mesure d'identifier et de qualifier des VSS au regard de la loi.  
Identifier des stratégies de prévention et de réaction face aux VSS.

## NOTE DE SATISFACTION

2025 : 9,6/10 (29 avis)

## PUBLIC

- Arts vivants et arts visuels

## PREREQUIS

- Aucun

## OBJECTIFS

- Savoir identifier et réagir à un comportement sexiste
- Éviter la propagation de stéréotypes sexistes dans son activité professionnelle
- Savoir repérer et réagir aux différentes violences sexistes et sexuelles
- Savoir réorienter vers des partenaires ressources

## CONTENU DE LA FORMATION

Accueil

Présentation du CIDFF 25, tour de table et retour sur les attentes

### I. Contexte et état des lieux des Violences Sexistes et Sexuelles

- Jeu brise-glace des définitions
  - > Jeu brise-glace des définitions
  - > Sexe et genre
  - > Féminisme
  - > Sexisme ; culture du viol
  - > Égalité et équité
  - > Stéréotypes sexistes
  - > Discrimination
  - > Société patriarcale
- Caractère systémique des VSS
  - > Égalité de genre
  - > Culture du viol
  - > Société patriarcale et féminisme
- Le constat des violences faites aux femmes en dates et en chiffres
  - > L'évolution de la prise en compte des VSS
  - > Les chiffres actualisés
- Communication et lutte contre les VSS
  - > Valeurs inclusives
  - > Communication épïcène
  - > Vocabulaire adapté

## II. Définir les violences sexistes et sexuelles au regard de la loi

- La notion de consentement
  - > Définition et caractéristiques
  - > Vers une évolution légale ?
- Le cadre légal des violences sexistes et sexuelles
  - > Les différentes infractions
  - > VSS spécifiques au monde du travail
- Comprendre les stratégies des agresseurs et les contourner

## III. Réagir face aux violences sexistes et sexuelles

- En tant que victime
- En tant que témoin
  - > Une obligation à intervenir
  - > Les 5D
- En milieu festif
  - > Particularités
  - > Bonnes pratiques
- Au travail
  - > Créer un environnement sûr
  - > Prévenir
  - > Faire cesser
  - > Sanctionner
- Les partenaires ressources

## IV. Test de connaissance et évaluation de la formation

## INTERVENANT(S)

Édith PROST

Juriste du CIDFF du Doubs, spécialisée en formation et sensibilisation sur l'égalité, le droit des femmes, la lutte contre les violences

## DURÉE

7 h

## MÉTHODOLOGIE/MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthode expositive avec interactions + mises en situation traitées en groupe par les participants.

## SUPPORTS DE FORMATION / MOYENS

- Questionnaire d'auto-positionnement
- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

## SUIVI ET ÉVALUATION DES ACQUIS

- Feuilles de présence
- Cas pratiques
- Certificat de réalisation de l'action de formation

## TARIF

- Tarif employeur pour la formation des salariés : 420€ TTC (350€ HT)
- Tarif plein avec prise en charge pour les personnes physiques (OPCO, France Travail, FIFPL...) : 350€ TTC (291,67€ HT)
- Tarif solidaire financement personnel : 210€ TTC ( 175€ HT)

Afin de permettre au plus grand nombre l'accès à nos formations nous adaptons nos tarifs, contactez-nous : 03 81 41 01 91 ou [inscription@culture-action.org](mailto:inscription@culture-action.org)

Des possibilités de prise en charge financière existent en fonction de votre statut professionnel. Nous pouvons vous aider à trouver l'information. Consultez la rubrique « [Les solutions de financement pour vos formations](#) » sur notre site internet.

## MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCES

- Remplir un dossier de pré-inscription : contactez-nous
- Être à jour de la contribution annuelle à l'association (10€ttc particuliers ou professions libérales et micro entreprise ou 40€ttc personne morale (association, entreprises, collectivités...)).
- Les dates et modalités sont consultables sur notre site : <https://culture-action.org/evenements/>
- Cette formation est proposée **en présentiel et en distanciel**. Il doit y avoir un effectif minimum de 5 inscriptions validées pour garantir une session (maximum : 12 participants)
- Les délais d'accès peuvent varier. Chaque organisme financeur dispose de son propre fonctionnement et impose des délais à respecter pour le dépôt de vos dossiers de demande pouvant aller jusqu'à 1 mois avant la date de début de la formation.

### IMPORTANT :

- La validation de l'inscription survient une fois l'ensemble de ces conditions acquittées et, le cas échéant, le devis signé avec mention « bon pour accord » qui avec les CGV et la fiche formation constituent le contrat pédagogique.

Sous réserve de place disponible au moment de la réception.

## ACCESSIBILITÉ

Nous sommes à l'écoute de tout besoin spécifique pour envisager une adaptation de nos formations (situation de handicap, difficulté en situation de formation...). Trouvons ensemble une solution.

**Informations et inscription :**

**03 81 41 01 91 / [inscription@culture-action.org](mailto:inscription@culture-action.org)**

**CULTURE  
ACTION**  
Bourgogne  
Franche-Comté